

**Sujet :** TOURRE ALLEAUME Sylvie demande : LE PRADET-sentier du littoral entre les plages des Bonnettes et de la Garonne  
**Date :** Thu, 15 Oct 2020 19:41:30 +0200

Propriétaire résident dans la co-propriété de l'Enclave, je ne peux que m'opposer à ce projet.

En effet, le tracé du projet prévoit l'utilisation par des piétons (200/jours !) d'un chemin de terre de moins de 4 mètres (que nous entretenons régulièrement car il se dégrade à chaque pluie) et qui est notre seul accès en voiture pour nous rendre à notre domicile ! La sécurité des piétons n'y serait pas du tout assurée.

Notre sécurité non plus ne serait plus assurée :

risque d'incendie décuplé,

risque de visites inconvenantes de notre propriété,

risque de détérioration de l'environnement de notre propriété,

sans compter les nuisances diverses que le passage de 200 personnes occasionnerait !

Merci de prendre en considération, tous ces aspects négatifs pour repenser un autre projet.

Cordialement,

Sylvie Alleaume

----

Profil : particulier

Nom : TOURRE ALLEAUME

Prénom : Sylvie

Code postal : 83220

Ville : LE PRADET